



Communiqué de presse

Montpellier, le 28 juin 2024

La chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de l'entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID-Med).

L'EID-Med est un syndicat mixte qui gère, pour le compte des départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône et de la région Occitanie, les opérations de démoustication du littoral méditerranéen, des Albères jusqu'aux Bouches-du-Rhône.

Un opérateur public local qui participe à l'attractivité du littoral

Créé en 1959 afin de rendre possible le développement des stations balnéaires du littoral, l'EID a pour mission statutaire la démoustication ciblée des moustiques des marais principalement par traitement larvicide.

La recherche, le développement et la réalisation d'études ou de travaux se rapportant à la protection et la gestion des espaces naturels complètent son activité.

Une mission historique de démoustication aujourd'hui fragilisée par l'invasion du moustique tigre

L'EID est l'unique opérateur public à pouvoir intervenir sur une bande littorale continue réunissant 1,6 millions de résidents permanents sur 220 communes. Il est aujourd'hui confronté à une nouvelle problématique, le développement des moustiques-tigres. Le moustique-tigre, classé parmi les espèces les plus invasives au monde grâce à son adaptabilité, colonise le territoire au-delà du seul littoral méditerranéen. Cette espèce fait l'objet d'une surveillance renforcée du fait de sa plus grande capacité à être vecteur de virus (comme la dengue, le chikungunya ou encore le virus zika).

La lutte contre la propagation des virus transmis par les moustiques tigres relève de l'Etat via l'agence régionale de santé. Mais l'EID se positionne comme un acteur de cette lutte, s'appuyant sur son expertise en démoustication, même si le traitement de ces moustiques-tigres obéit à une logique différente de celui utilisé contre les moustiques des marais. L'EID mobilise

ainsi des moyens financiers statutairement affectés à sa mission historique et essentielle de démoustication du littoral, pour participer à la lutte contre les moustiques tigres.

Une stratégie d'intervention à définir

Or, le modèle de financement de l'EID ne permet plus aujourd'hui d'assurer dans des conditions satisfaisantes la couverture de ses missions historiques. Ses dépenses de fonctionnement sont à maîtriser. Quant aux recettes, l'enjeu est de recouvrer, selon des rythmes réguliers, l'intégralité des participations de ses membres.

L'EID doit donc redéfinir, en lien avec ses financeurs, sa stratégie d'intervention et doit également mieux évaluer le service rendu aux usagers. A l'heure actuelle, le niveau de service rendu aux populations n'est guère évalué, ni partagé et discuté avec les communes, les départements et la région Occitanie qui le financent, et le citoyen est insuffisamment informé.

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 34 22 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)





**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**

Chambre régionale
des comptes

Occitanie



EVENEMENT

La démoustication en Occitanie

Infos pratiques : mercredi 3 juillet 2024 – 11 heures à l'Institut de botanique de l'Université de Montpellier, 163, rue Auguste-Broussonet, Montpellier. Gratuit.

Ouvert à toutes et à tous sur inscription (avant le 2 juillet [via ce lien](#)).

Le mercredi 3 juillet 2024, l'Université de Montpellier et la Chambre régionale des comptes Occitanie signent un partenariat et proposent à cette occasion un événement grand-public sur le thème de « la démoustication en Occitanie ».

Le Président de l'Université de Montpellier Philippe Augé et la Présidente de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie, Valérie Renet vont ainsi lancer une table ronde à l'Institut de botanique de l'Université de Montpellier.

Autour du sujet de la démoustication, les deux institutions vont croiser leurs regards et travaux.

Seront ainsi présentés des travaux de recherche des laboratoires de l'Université de Montpellier et l'enquête que les magistrats financiers viennent de publier sur l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID-Med).

Interviendront, Didier Fontenille, Directeur de recherche émérite de l'IRD, Université de Montpellier ; Isabelle Houvenaghel et Alain Le Bris, magistrats de la CRC Occitanie.

Une conférence de presse sera organisée à 10 h 30 en présence de Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier, et de Valérie Renet, Présidente de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie à 10 h 30 à l'Institut Botanique.